

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

Grandes Cultures

AUVERGNE

Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n°20 du 27 juin 2002 – 1 page

> **Maïs : Pyrale**
> ***Traitement insecticide à partir du 1er juillet.***
> **SRPV : Nouveau numéro de fax 04 73 42 16 76**

TOURNESOL

Stade : dix paires de feuilles à début floraison.

Pucerons
Forte régression des populations.

COLZA

Phoma
Des symptômes plus importants que l'année dernière sont notés dans un grand nombre de parcelles. Si vous observez une forte attaque dans votre parcelle alors que la variété cultivée est classée très peu sensible (Aviso, Canary, Pollen ...), contactez nous. Merci par avance.

MAÏS

Stade : 10 à 14 feuilles.

Pyrale
Bilan des captures au 19 juin :

lieu	1ère captures	Total captures
Lempdes (63)	25/06	1
Pagnant (63)	14/06	8
Bourbon	24/06	4
Bouce	11/06	8
Etroussat	10/06	2
Bellenave	14/06	5
Charmes	24/06	1
Escuroles	14/06	4
Isles et Bardais	25/06	4
St Didier la Foret	10/06	6

Depuis une semaine, l'activité de la pyrale s'est généralisée. Les pontes restent encore relativement rares dans le département. Sur tous les sites suivis, une seule ponte a été observée à Charmes. Les éclosions devraient débuter cette fin de semaine.

La somme thermique en base 10 nous indique le pic de vol. Il faut atteindre 510° pour positionner correctement les insecticides :

Lieu	Somme de température
La Ferte Hauterive	470
Aulnat	470
Neuvy	450
Maringues	445
Issoire	430
Brioude	380
Plauzat	377

Le traitement trichogramme doit être en place.
Les traitements insecticides devront être positionnés :
- ***entre le 1er et le 10 juillet dans la zone précoce (Val d'Allier, Limagne,)***
- ***entre le 8 et le 17 juillet dans la zone tardive (Sologne, Combraille et altitude de plus de 500m).***

Se référer à la carte parue dans le bulletin n°16 pour les zones à protéger.
<u>N'oubliez pas de laisser un témoin non traité pour vérifier les pressions larvaires.</u>

A compter du 1er juillet 2002, le numéro de fax du SRPV sera modifié. Merci aux observateurs de prendre note du nouveau numéro : 04 73 42 16 76

Service Régional de la Protection des Végétaux
Site de Marmilhat BP 45
63370 LEMPDES
Tél. 04.73.42.14.83
Fax 04.73.42.16.76
www.srpv-auvergne.com

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de la DRAF AUVERGNE

Le Directeur gérant :
D. DIDELOT

Publication périodique
C.P.P.A.P n°2315AD
ISSN n°1254.6372

Tarifs : Courrier : 55 €
Fax : 50 €
Internet : 45 €



